

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°210988 - 78ÈME ANNÉE

## HOMMAGE À PAUL VERGÈS : « LES RÉUNIONNAIS DOIVENT SAVOIR CE QU'IL A FAIT EN LEUR NOM ET AU NOM DES GÉNÉRATIONS FUTURES. »



**Vendredi 18 novembre 2022, à l'occasion du 6e anniversaire de la disparition de Paul Vergès, un hommage lui a été rendu à l'Espace qui porte son nom, bordé par la rue du Maréchal Leclerc et la rue Issop Ravate (ancienne rue des limites), en face de l'enseigne Leader Price (ancien Prisunic).**

Plusieurs personnalités étaient présentes vendredi soir. Citons pêle-mêle Raymond Lauret, Raoul Lucas, Philippe Naillet, Jean Yves Langenier, Isabelle Erudel, Julie Pontalba et ses collègues de la municipalité dionysienne, des membres du PCR (Tampon, St Louis, St Leu, St Paul, Le Port, St Denis, Bras Panon) et du secrétariat, Camille Dieudonné et Ginette Sinapin.

Le public présent a pu entendre Gilbert Annette, Maire en 2016, qui réagissait à chaud après avoir assisté à la projection d'une courte vidéo dans laquelle il expliquait sa décision politique, aux côtés de Franck Minatchy qui soutient le choix de l'emplacement et Julie Pontalba qui reconnaît la nécessité de faire connaître davantage le lieu. Annette a mis l'accent sur la dimension historique de la disparition de Paul Vergès, « *longtemps, un citoyen de la ville* » qui habitait rue Pasteur.

Salim Lamrani est revenu sur ce qui l'a marqué chez Paul Vergès : « *l'internationalisme* », un thème qui a fait l'objet de son intervention. Il a pris l'exemple des Chagos, du Vietnam, de l'Afrique du Sud et de Cuba. Lui aussi avait saisi la portée historique de la disparition de Paul Vergès car, dans un temps record, lundi 28 novembre 2016, il a réussi la prouesse d'organiser un séminaire, à l'Université, conjointement avec son collègue Carpanin Marimoutou. Le thème : « *Paul Vergès, l'infatigable défenseur de la dignité réunionnaise* ». Salim Lamrani est Maître de conférences à l'Université de La Réunion, et journaliste, spécialiste des relations entre Cuba et les Etats-Unis.

Plusieurs participants ont pu exprimer des messages spontanés. Citons : Jean Pierre

Marchaud, Jean Paul Panechou, Jacques Timar, François Valéama, La prestation musicale d'accueil a été assurée par 3 musiciens, sous la direction de Richemont Saffre, membre du PCR.

Paul Vergès, Président de l'ONERC.

Une proposition a été faite d'organiser, l'année prochaine, à cet endroit, une exposition des 12 rapports remis aux différents gouvernements par Paul Vergès qui a présidé aux destinées de l'ONERC (Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique) durant 15 ans, jusqu'à son décès.

Cette initiative permettra de « *faire vivre la mémoire de Paul VERGÈS pour que personne n'oublie sa contribution à notre île et au monde, poursuivre ses combats inachevés, tout en menant les luttes qui relèvent de notre temps* » (extrait de la déclaration du PCR, 12 nov 2021, cimetière du Port).

En avant première, les organisateurs ont projeté une photo de 2015 où l'on voyait Paul Vergès remettre un rapport à Ségolène Royale, représentante du gouvernement, sous le regard avisé de Ericka Bareigts, Ministre à l'époque.

Il a été rappelé que c'est elle qui avait prononcé l'éloge funèbre aux obsèques de Paul Vergès, au Port, puis, à l'hommage du Sénat.

Plus que jamais, « *Les Réunionnais doivent savoir ce qu'il a fait en leur nom et au nom des générations futures.* » (Extrait de la déclaration du PCR, 12 nov 2022, Le Port).

**Ary YEE-CHONG- TCHI-KAN.**

## **LA POSSESSION : MOMENT D'ÉMOTION POUR LA RELANCE DE LA SECTION DU PCR**

**Samedi 19 novembre 2022, à l'initiative de Jean Max Tréport et Isabelle Erudel, une vingtaine de personnes ont entrepris de relancer une section du PCR à la Possession. Elie Hoarau et Ary Yée-chong-tchi-kan représentaient le secrétariat.**

Elie Hoarau a exprimé, à l'assistance, le soutien et l'encouragement de la direction du PCR. Il a expliqué que le Parti a été fondé pour affirmer l'existence du peuple réunionnais et lutter pour la reconnaissance de ses droits. Il a pris l'exemple de la lutte contre la fraude électorale qui, aux Municipales de 1971, a permis la victoire de la liste municipale conduite par le jeune Roland Robert.

Contemporain de cette époque et présent dans l'assistance, Max Tréport appuyait les propos par des renseignements sur l'évolution de 40 ans de gouvernance de la commune. Dans une deuxième partie de son intervention, Elie Hoarau a mis l'accent sur la mission qui attend la nouvelle équipe.

Chaque participant a pu exprimer les raisons de son engagement. On peut relever 2 arguments importants : la situation générale intenable et la référence aux combats du PCR. Citons : la culture, l'identité, la langue créole, l'écologie, l'emploi, la vie chère, l'habitat, le voisinage, les personnes âgées et vulnérables etc.

Devant tant de détermination et de disponibilité, Elie Hoarau leur a demandé de se réunir pour rédiger le projet de la Possession. Les participants ont fixé leur prochaine réunion chez Pierre Richard.

## LE FONDS POUR LES PERTES ET PRÉJUDICES : UN PAS EN AVANT

**La COP27 a adopté une résolution prévoyant la création d'un fonds dédié pour financer les dégâts climatiques déjà subis par les pays "particulièrement vulnérables". Une décision qualifiée "d'historique" par ses initiateurs.**

La décision a été adoptée par consensus en assemblée plénière, en clôture de la conférence climat annuelle de l'ONU, à Charm el-Cheikh en Egypte. Elle souligne le *"besoin immédiat de ressources financières nouvelles, supplémentaires, prévisibles et adéquates pour aider les pays en développement qui sont particulièrement vulnérables"* aux impacts *"économiques et non-économiques"* du changement climatique.

Les modalités de mise en oeuvre de la décision, et donc du fonds, devront être élaborées par un comité spécial pour adoption à la prochaine COP28, à la fin de l'année 2023 aux Emirats arabes unis. La question des *"pertes et dommages"* est arrivée au centre des débats après les inondations dévastatrices qui ont frappé le Pakistan et le Nigeria, et ayant bien failli faire dérailler la COP27.

En effet, cette question n'a été mise à l'ordre du jour qu'au tout dernier moment, après de longues réticences des pays riches, et à la condition que la question d'éventuelles responsabilités juridiques ou dédommagements soit écartée. Les pays développés se sont ensuite longuement opposés à toute idée de fonds dédié.

Finalement, l'Union Européenne a fait une offre acceptant un fonds, à condition qu'il soit réservé aux pays *"particulièrement vulnérables"*, ce qui excluait des bénéficiaires les pays en développement ayant connu une forte croissance de leur richesse, comme la Chine.

Or l'UE souhaitait également que soit mentionnée un élargissement de la *"base de contributeurs"*, ce qui permettrait d'y inclure la Chine.

Mais cette éventualité devra être discutée par le comité et fera certainement l'objet d'après débats. Mohamed Adow, directeur de l'ONG Power Shift Africa, ardent défenseur du fonds, s'est félicité de cette adoption : *"Au début de ces pourparlers, les pertes et dommages n'étaient même pas à l'ordre du jour. Et maintenant nous entrons dans l'histoire"*.

### **"UNE ÉTAPE DÉCISIVE" MAIS BEAUCOUP D'ATTENTE**

L'adoption d'un fonds dédié pour financer les dégâts climatiques, est *"une première étape décisive vers l'objectif de justice climatique"*, a réagi sur Twitter le Premier ministre pakistanais Shehbaz Sharif. *"Il appartient au comité de transition de s'appuyer sur ce développement historique"*, a ajouté le Premier ministre.

L'établissement de ce fonds est *"un signal politique indispensable pour que la diplomatie climatique ait encore un sens dans notre monde secoué par les événements météorologiques extrêmes"*, a indiqué le CNCD-11.11.11, le Centre belge de coopération au développement.

De son côté, Oxfam International s'est félicitée de cette annonce, assurant qu'il s'agit d'une *"victoire majeure"* pour les pays et les communautés concernés, qui le réclamaient depuis 30 ans. Cependant, ce fonds doit être correctement financé, a prévenu l'ONG. *"Au regard de l'urgence, ce fonds doit devenir fonctionnel au plus vite. Et les pays riches, principalement responsables du réchauffement de notre planète, doivent mobiliser dès maintenant d'importantes ressources pour aider les pays vulnérables"*, a exhorté l'organisation luttant contre les inégalités.

A l'instar d'autres ONG, Oxfam se dit profondément préoccupé par l'incapacité des pays à s'entendre sur la sortie des énergies fossiles : *"le monde se dirige à ce stade vers un réchauffement catastrophique de 2,8°C à la fin du siècle. Les pays riches, en particulier les États-Unis et les pays de l'Union Européenne, n'ont pas assumé leur juste part de responsabilité"*.

Enfin, l'organisation attire l'attention sur les promesses non tenues : *"non seulement les pays riches n'ont pas tenu leur promesse de fournir 100 milliards de dollars annuels pour le financement de l'action climatique des pays du Sud, mais ils ont en plus bloqué un texte imposant qu'ils compensent leurs manquements passés"*.

*"Tandis que les besoins se chiffrent en centaines de milliards, le moins que les pays riches auraient dû faire est de fournir une feuille de route claire sur le financement des 600 milliards de dollars promis entre 2020 et 2025"*, a conclu Oxfam dans un communiqué obtenu par Belga.



## AN PARLAN D' PAUL VERGÈS ÉPI D' SIMON LAGARRIGUE, AN PARLAN LA KILTIR RÉNYONÈZ.

**Mézami dann week-end mwin l'avé la shanss assist dè zomaj, inn dann la komine Sindni, in n'ote dann la komine Sin-Pyèr. Sin-Dni lété in lévokassion la vi Paul Vergès dsu la plass i porte son nom koméla dann santre-vil. Dimansh pou lanivèrsèr Simon Lagarrigue dann in lokal la Ravine dé kabri Sin-Pyèr.**

In om politik épi in maloyèr, dè pèrsone bien diféran l'inn par rapor a l'ote sof ké lé dé lété militan dann parti kominis rényoné, sof ké inn é l'ote la fé la prizon pou défande zot zidé. Astèr si ni vé rode in vré fil rouj rante inn épi l'ote, mi panss sé dann domène la kiltir k'i fo alé rode so fil la.

Mi rapèl in zour Paul Vergès té apré ésplike anou léfé téi fé kan li té antande maloya dann la kanpagn laba sintandré...In son sirman mwin l'avé pankor antande dann tan-la é mèm si mwin l'avé antande ali lété pa sir mwin noré sézi linportanss lo son-la l'avé dann noute égzistanss konm pèp rényoné.

Mi panss pa si Simon l'avé tro poz ali késtyon dsu maloya, kan li téi antande sa

dopi étan pti-,dopi étan bébé. Mi koné pa si Simon , étan pti l'avé konssyans linportanss kékshoz natirèl pou li konm maloya lété si inportan ké sa pou la formassion noute pèp rényoné.

Paul Vergès lété in prékursèr a popré dann toute issi la Rényon é biensir galman dann domènn la kiltir rényonèz é mi panss sèryèzman dann son konba li téi fé la par rante sak lé inportan épi sak lé moïnss é mwin lé siréssèrtin lo maloya téi tien in grande plass dann la konstruksyon lo pèp rényoné épi son konsyanss li lété in pèp.

Sirésèrtin mé zami néna in kantité zéléman dann noute kiltir, son bande konpozante konm i di sa si zot i vé, mé koman toussala i gouiye lé z'inn avèk lé zot ?

Mi koné pa tro bien oziss, mé sak lé sir sé ké zot i gouiye bien lé z'inn avèk lé zot konm in siman noute pèp rényoné.

Fil rouj la kiltir. A bon ékoutèr, salu.

**Justin**

## Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR. RAYMOND VERGÈS

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès  
71ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;  
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:  
Jean Simon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques  
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:  
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : [redaction@temoignages.re](mailto:redaction@temoignages.re)

Site Web: [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: [publicite@temoignages.re](mailto:publicite@temoignages.re)

CPPAP: 0916Y92433